

jll.com

Notre Code d'éthique

Développer notre culture
Définir qui nous sommes

 **JLL** SEE A BRIGHTER WAY



Contenu

03 Introduction

06 À propos de notre code d'éthique

11 Faire entendre sa voix

14 Valorisation de nos employés, de nos communautés et de l'environnement

15 Diversité, équité et inclusion

16 Santé et sécurité

17 Droits de l'homme

18 Relations commerciales

19 Durabilité et environnement

21 Travailler avec intégrité et se prémunir contre la corruption

22 Se préserver de la corruption

24 Exactitude des comptes et registres

25 Cadeaux et divertissements

26 Concurrence loyale

27 Blanchiment d'argent et criminalité financière

28 Conformité commerciale

29 Délit d'initié

30 Protection de nos actifs, de nos informations et de nos intérêts

31 Actifs et ressources de la société

32 Confidentialité des données et sécurité des informations

33 Représenter JLL

34 Contributions et activités politiques

35 Conflits d'intérêts

36 Normes réglementaires et professionnelles

38 Ressources supplémentaires

39 Glossaire

41 Service d'assistance téléphonique Ethics Everywhere



A man and a woman are standing in a modern office kitchen, engaged in conversation. The woman, on the left, has her back to the camera; she is wearing a red short-sleeved top and a long, dark, pleated skirt. The man, on the right, is wearing a white button-down shirt, dark trousers, and glasses, and is holding a red mug. They are positioned in front of a large window with a grid pattern, which looks out onto a cityscape. To the right, a coffee machine is visible on a counter, with another red mug on it. The scene is brightly lit, suggesting daytime.

| Introduction

Message de notre PDG et président

Les grandes entreprises sont fondées sur l'intégrité et le respect, et sont motivées par un objectif. La pérennité de notre réussite et notre bonne réputation dépendent de la conduite de chaque personne au sein de l'entreprise. Chez JLL, l'éthique imprègne tous nos actes. Être un citoyen du monde responsable n'est pas seulement une bonne ligne de conduite, c'est aussi une bonne affaire. C'est ce qui fait vivre notre organisation depuis plus de 250 ans, une remarquable prouesse.

Nous avons établi des relations très fortes avec nos clients, collègues, actionnaires, fournisseurs et communautés. Nos clients nous répètent constamment que notre culture d'entreprise est un facteur de différenciation sur le marché. Nous savons, grâce à nos enquêtes d'opinion mondiales auprès de nos employés, que c'est également l'une des raisons les plus importantes pour lesquelles les meilleures personnes veulent travailler avec nous. Pour maintenir ces relations cruciales, nous devons maintenir au plus haut les exigences de comportement éthique dans nos activités quotidiennes.

Notre code d'éthique énonce les principes de base pour relever les défis éthiques et prendre les bonnes décisions. De manière générale, faire preuve de bon sens, de discernement et d'intégrité face aux problèmes commerciaux auxquels vous êtes confrontés contribuera à garantir l'adéquation de vos décisions à nos valeurs. Rappelez-vous que vos actions individuelles peuvent affecter l'ensemble de l'entreprise. Si vous avez un doute sur ce qu'il faut faire, faites entendre votre voix. En prenant la parole, vous pouvez aider à arranger les choses, à renforcer notre culture éthique et à protéger nos employés contre tout préjudice.

Nous vous remercions pour votre soutien et votre engagement envers notre code et pour tout ce que vous faites chaque jour. C'est ainsi que l'on façonne l'avenir de l'immobilier pour un monde meilleur.

Chez JLL, l'éthique imprègne tous nos actes.

Christian Ulrich
Directeur général

Siddharth N. (Bobby) Mehta
Président du Conseil d'administration



Introduction

Notre objectif

Depuis plus de 250 ans, nous sommes au cœur de l'immobilier, apportant une réflexion et des perspectives diverses aux investisseurs et aux entreprises du monde entier, guidés par notre objectif de façonner l'avenir de l'immobilier pour un monde meilleur.

Construire l'avenir du travail, utiliser des informations pour dynamiser les activités de nos clients, soutenir leurs effectifs et aider les communautés à prospérer ; tout ceci est au cœur de tout ce que nous faisons. Nous utilisons nos compétences, notre technologie et nos données pour alimenter des bâtiments plus intelligents et plus durables, et aidons nos clients à développer des stratégies et à poursuivre des investissements qui offrent une valeur à long terme et une croissance durable.

Nos valeurs

Notre culture se représente sous la forme de trois valeurs fondamentales qui définissent qui nous sommes : le travail d'équipe, l'éthique et l'excellence. Ces valeurs sous-tendent notre engagement envers nos clients, nos communautés et nos collègues.

- 1. Travail d'équipe : nous collaborons pour réussir**
C'est en tant qu'une seule société JLL que nous atteignons nos objectifs communs et partageons nos succès mutuels. Nous nous unissons par delà les zones géographiques et les fonctions pour constituer des équipes de classe mondiale offrant des services de première classe.
- 2. Éthique : nous croyons en l'éthique dans tout ce que nous faisons**
Nous agissons avec honnêteté et **intégrité** pour instaurer la confiance et favoriser des relations inclusives, responsables et durables. Les pratiques éthiques guident nos actes et définissent notre identité et notre conduite.
- 3. Excellence : nous visons l'exceptionnel**
Nous voulons nous développer et cherchons à toujours mieux faire pour nos clients et pour nous-mêmes. C'est pourquoi nous nous engageons à atteindre l'excellence et à rechercher des moyens nouveaux et innovants de transformer nos ambitions en réalités.



Nous voulons nous développer et cherchons à toujours mieux faire pour nos clients et pour nous-mêmes. C'est pourquoi nous nous engageons à atteindre l'excellence et à rechercher des moyens nouveaux et innovants de transformer nos ambitions en réalités.



| À propos de notre
code d'éthique

À propos de notre code d'éthique

Notre code est la pierre angulaire de notre programme d'éthique et constitue le fondement de notre façon de travailler. Il est au cœur de notre objectif, s'appuie sur nos valeurs et fournit un cadre pour guider notre conduite. Il nous aide à prendre les bonnes décisions et à bien faire.

Notre engagement éthique va au-delà du simple respect de la loi. Notre code énonce les principes que nous devons suivre et les manières dont nous devons nous comporter en tout lieu au quotidien. Il nous rend tous responsables de la création d'une culture fondée sur la confiance, l'équité et la responsabilité, et cela nous rappelle que l'[intégrité](#) de notre organisation repose sur l'intégrité de notre personnel. C'est pourquoi toute personne travaillant pour JLL doit respecter notre code. En le respectant, c'est-à-dire en demandant de l'aide lorsque l'on est confronté à des choix difficiles et en prenant la parole lorsque l'on soupçonne que quelque chose ne va pas, nous pouvons changer les choses de manière positive pour nos clients, nos collègues et nos communautés.

Notre code ne peut pas couvrir toutes les situations, mais il fournit les outils pour vous aider à prendre de bonnes décisions et à gérer les situations délicates avec intégrité. Il vous guidera également vers les politiques générales, les ressources et le personnel de JLL qui peuvent vous aider à faire ce qu'il faut. Si vous avez besoin d'aide supplémentaire, parlez-en à votre responsable ou à un [agent d'éthique](#).

Nous maintenons notre engagement éthique par le biais de notre programme [Ethics Everywhere](#) qui nous aide à améliorer notre culture éthique et à maintenir la conformité avec notre code. Il définit les moyens par lesquels vous pouvez soulever des questions d'éthique et de conformité, faire des suggestions et faire part de préoccupations. Si vous constatez ou soupçonnez un manquement à l'éthique, vous devez utiliser la procédure de signalement [Ethics Everywhere](#).



Ce que nous devons tous faire

Notre code s'applique à tous, y compris les employés, les dirigeants, les sous-traitants, les membres du conseil d'administration et les partenaires de coentreprise à participation majoritaire.

Agissez avec intégrité

- Utilisez votre discernement pour bien faire
- Encouragez une culture d'inclusion et traitez tout le monde avec courtoisie et respect
- Contribuez à une culture de travail positive et éthique

Apprenez et montrez-vous compréhensif

- Suivez notre code, [nos politiques générales](#) et les lois qui s'appliquent à votre profession et suivez la formation assignée pour vous aider à y parvenir
- Si vous avez des questions sur vos responsabilités, adressez-vous à votre responsable ou à un [agent d'éthique](#)

Faites en sorte que votre conduite fasse la différence

- Faites entendre votre voix si vous constatez un comportement contraire à l'éthique, illégal ou discriminatoire, ou si vous soupçonnez que quelque chose ne va pas
- Si vous n'êtes pas sûr d'un problème ou de la manière de gérer un dilemme éthique, demandez de l'aide via nos [canaux de signalement](#)
- Soyez honnête, coopérez pleinement aux enquêtes éthiques et veillez à respecter et à protéger toute personne qui soulève un problème éthique

“

Notre code énonce les principes que nous devons suivre et les manières dont nous devons nous comporter en tout lieu au quotidien.



Ce que les responsables doivent faire

En tant que leader, vous avez la responsabilité particulière de donner le ton et d'établir la culture de votre équipe. Vous êtes un exemple à suivre en matière de conduite éthique. En gérant avec [intégrité](#), vous continuerez à instaurer la confiance au sein de votre équipe et avec nos parties prenantes, démontrant que le succès est obtenu de la bonne manière. Vous êtes avant tout les gardiens de notre culture et les gardiens de nos valeurs. Montrez l'exemple et suivez ces étapes :

Soyez un exemple à suivre

- Favorisez une culture d'inclusion, de confiance, d'intégrité et d'honnêteté
- Suivez notre code, les politiques générales et lois qui s'appliquent à votre secteur d'activité ou à votre fonction d'entreprise, et assurez-vous que votre équipe fasse de même
- Prenez toujours des décisions commerciales avec intégrité

Donnez le ton juste

- Aidez votre équipe à comprendre que le succès ne peut être atteint qu'en vivant selon nos valeurs et en travaillant de la bonne façon
- Parlez à votre équipe au sujet de l'éthique et n'ayez pas peur d'avoir des conversations difficiles sur un comportement inapproprié
- Reconnaissez les efforts et félicitez les membres de l'équipe dont le comportement illustre nos valeurs éthiques

Protégez et réagissez

- Créez un environnement ouvert et inclusif où les gens se sentent permis de poser des questions, faire des suggestions ou partager des préoccupations sans crainte de mauvais traitement ou [de représailles](#)
- Soyez proactif pour identifier et corriger les comportements inappropriés ou le laxisme vis-à-vis du respect des règles
- Protégez la confidentialité de toute personne qui s'exprime ; traitez-la avec respect et protégez-la contre les représailles
- Documentez toutes les préoccupations éthiques et transmettez-les rapidement par l'intermédiaire des canaux appropriés



En gérant avec intégrité, vous instaurerez la confiance au sein de vos équipes et avec nos parties prenantes.



Prenez des décisions éthiques

Notre code d'éthique ne peut pas couvrir toutes les situations ou supplanter votre discernement. Les affaires peuvent être compliquées et nous comprenons qu'il n'est pas toujours facile de savoir quoi faire en toutes circonstances. Notre code donne de précieux conseils pour relever les défis éthiques et prendre les bonnes décisions.



“

Notre code vous aide à relever les défis éthiques pour vous aider à prendre les bonnes décisions.

Si vous éprouvez des difficultés à prendre une décision, demandez-vous :



Est-ce légal ?



Mes actions sont-elles conformes aux valeurs, au code et aux politiques générales de JLL ?



Cela semble-t-il juste ? Ressentirais-je de la gêne si mes actions étaient publiées dans le journal ou sur [les réseaux sociaux](#) ?



Serais-je à l'aise d'expliquer à mes collègues, mes amis ou ma famille ce que j'ai fait ?



En cas de doute, vous devez vous arrêter et demander de l'aide à votre responsable ou à un agent d'éthique.

Si vous pouvez répondre "Oui" à toutes ces questions, vous devriez pouvoir continuer si vous suivez les procédures de JLL.

Réfléchissez bien à vos actions. S'il s'avère que vous enfreignez notre code d'éthique, vous pouvez faire l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement et à des poursuites judiciaires par JLL.

Si vous avez des questions ou si vous ne savez pas comment notre code s'applique à une situation donnée, demandez de l'aide. Vous pouvez parler à votre responsable, au service juridique, à un [agent d'éthique](#) ou passer par notre [service d'assistance téléphonique Ethics Everywhere](#).

| Faire entendre sa voix



Faire entendre sa voix

Vos actions comptent

Si vous avez une préoccupation ou si vous êtes témoin ou soupçonnez des actions qui sont incompatibles avec notre code, nos politiques générales ou la loi, vous devez le faire savoir afin que nous puissions prendre les mesures appropriées. En prenant la parole, vous pouvez aider à arranger les choses, à renforcer notre culture éthique et à protéger nos employés contre tout préjudice.

Vous pouvez faire part d'une préoccupation sans être certain que quelque chose ne va pas. Si vous pensez sincèrement que quelque chose ne va pas, vous devez le faire savoir. Nous traitons toutes les préoccupations signalées avec sérieux et équité et, si nécessaire, nous prenons des mesures en fonction de ce qui est porté à notre connaissance. Il existe de nombreuses façons de faire part de vos préoccupations, notamment en parlant à votre responsable, à un [agent d'éthique](#) ou aux ressources humaines.

Si vous n'êtes pas à l'aise à l'idée de parler directement avec quelqu'un de JLL, vous pouvez appeler notre [service d'assistance téléphonique Ethics Everywhere](#) ou utiliser notre outil de signalement en ligne, les deux sont gérés par une société indépendante et permettent de signaler des problèmes de manière confidentielle. Ils sont disponibles 24h/24 et 7j/7 dans plus de 165 langues et dans la plupart des pays, vous pouvez choisir de rester anonyme.

Protection contre les représailles

Nous ne tolérons aucune forme de [représailles](#) contre toute personne qui fait part d'une préoccupation ou adresse une plainte, qui coopère à une enquête ou refuse de faire quelque chose qui enfreint notre code, nos politiques générales ou la loi. Il faut du courage pour faire entendre sa voix, soyez assuré que vous serez traité avec dignité et respect et que vous ne subirez aucune forme de représailles.

Toute personne qui exerce des représailles contre un individu fera l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement et à des poursuites judiciaires par JLL. Si vous pensez avoir été victime ou témoin de représailles, veuillez contacter un [agent d'éthique](#) ou le signaler via notre [service d'assistance téléphonique Ethics Everywhere](#).

Plus d'informations

[Politique générale relative aux lanceurs d'alerte et aux non-représailles](#)

[Site internet Ethics Everywhere](#)

[Service d'assistance téléphonique Ethics Everywhere](#)

Comment signaler un problème ou poser une question d'éthique

Il existe de nombreuses façons de faire part d'une préoccupation ou de poser une question d'éthique. Contactez :

- Votre responsable ou tout cadre supérieur
- Un [responsable de l'éthique](#) ou un membre du service juridique, d'éthique et de conformité
- Un membre des ressources humaines ou des relations de travail

- Le Responsable en chef de l'éthique et de la conformité ou le Directeur juridique international en chef
- Le Président du Conseil d'administration
- Sélectionnez « Je veux faire un signalement » dans l'[application JLL AskEthics](#)
- Notre [service d'assistance téléphonique Ethics Everywhere](#) disponible 24 heures sur 24, [signalez en ligne](#) ou scannez le QR code



Que se passe-t-il lorsque vous signalez un problème ?

Quel que soit votre poste et où que vous soyez situé, si vous faites un signalement ou faites part d'une préoccupation, cela sera traité avec sérieux et fera l'objet d'une procédure d'enquête menée selon des normes professionnelles, équitables et cohérentes à l'échelle mondiale.

Vous venez de faire un signalement. **Que se passe-t-il ensuite ?**



1. Signalement

Si vous avez fait un signalement en contactant une personne telle que votre responsable, il sera transmis à l'équipe appropriée au sein du service juridique ou des ressources humaines. Si vous signalez un problème via notre [service d'assistance téléphonique Ethics Everywhere](#) ou en ligne, vous recevrez une clé de signalement (un numéro unique) et un mot de passe à utiliser pour suivre votre signalement.



2. Désignation d'un responsable en charge du dossier

Les rapports du service d'assistance téléphonique et en ligne sont directement transmis à l'équipe de gestion des dossiers d'éthique de JLL qui examine le rapport en fonction de l'emplacement et du type de problème avant de l'attribuer à un responsable en charge du dossier qui vous contactera.



3. Enquête

Le responsable en charge du dossier mènera une enquête impartiale et vous traitera avec respect. Il examinera les preuves et interrogera les personnes impliquées. Votre identité sera gardée confidentielle dans les limites nécessaires de la procédure d'établissement des faits, conformément à la nécessité de mener une enquête valable et à toute obligation de signaler un comportement fautif en externe. Si vous signalez de manière anonyme, vous devez utiliser votre clé de signalement pour suivre et vérifier les mises à jour de statut et répondre aux questions supplémentaires pour faciliter l'enquête.



4. Détermination et clôture

Sur la base des preuves, le responsable chargé du dossier prendra une décision et, le cas échéant, émettra ses recommandations. Si une préoccupation est justifiée, des mesures disciplinaires adéquates seront prises. Vous serez informé lorsque l'affaire sera résolue, mais pour protéger le secret de l'enquête, nous ne partagerons peut-être pas les détails du résultat ou du rapport avec vous. Le responsable chargé du dossier mettra à jour le dossier de l'affaire avant de clore le dossier.



Nous ne tolérons aucune forme de représailles à l'encontre de toute personne qui fait part d'une préoccupation.

Valorisation de nos employés,
de nos communautés et
de l'environnement

*Kunskap
Lyhördhet
Initiativkraft
Passion*



Diversité, équité et inclusion



Nous nous efforçons de créer une culture d'appartenance où nous accueillons tout le monde et respectons et valorisons chacun.

Traiter tout le monde avec respect et de manière non discriminatoire est une partie importante de notre code. Nous devons faire preuve de considération envers chacun à tous les niveaux, et pour le démontrer, nous devons agir de manière appropriée et professionnelle à tout instant.

Nous respectons et apprécions chacun. Notre objectif est de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour promouvoir et célébrer la diversité au sein de notre organisation et encourager nos employés à être eux-mêmes au travail. Nous nous engageons à éradiquer [la discrimination](#), à supprimer les obstacles à l'emploi et à promouvoir des opportunités équitables pour tous.

Pour bien faire

- Traitez autrui avec bienveillance, courtoisie, politesse et sans préjugés
- Respectez la vie privée, la dignité, l'individualité et les préférences d'autrui
- Veillez à respecter les croyances, les langues, les pratiques et les expressions uniques d'un individu
- Adoptez l'inclusivité et défendez de larges perspectives pour améliorer les relations que nous entretenons avec toutes les parties prenantes

Nous élargissons constamment le réseau de personnes avec lesquelles nous travaillons. Nous offrons l'égalité des chances et prenons des décisions d'embauche pleinement conformes au droit du travail. La protection de la diversité implique que nous ne discriminons personne sur la base de son origine ethnique, sa race, sa couleur, sa religion, son sexe, sa grossesse, son orientation sexuelle, son identité de genre, son origine nationale, son âge ou son handicap.

Nous voulons créer un espace positif pour tous, sans harcèlement ni discrimination

Nous ne tolérerons aucune forme de discrimination ou [de harcèlement](#). Les abus verbaux, écrits, physiques ou de tout autre type peuvent faire l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

[Faites entendre votre voix](#) si un collègue se comporte d'une manière qui vous met mal à l'aise ou met les autres mal à l'aise, et signalez la discrimination, le harcèlement et les comportements menaçants.

Aidez-nous à nous prémunir contre toutes les formes d'abus.

Exemples de comportements inacceptables

- Les commentaires désobligeants fondés sur des caractéristiques raciales, ethniques, physiques ou neurodiverses, des croyances religieuses, l'âge, l'identité ou l'expression de genre ou l'orientation sexuelle
- [L'intimidation](#)
- Le langage vulgaire
- Les commérages et calomnies
- L'exclusion injustifiée des activités professionnelles
- Les avances sexuelles non-consenties, le contact physique ou le harcèlement
- Les menaces ou actes de violence ou d'intimidation physique
- Le harcèlement verbal et écrit à travers des blagues

Faites entendre votre voix si un collègue se comporte d'une manière qui vous met mal à l'aise ou met les autres mal à l'aise, et signalez la discrimination, le harcèlement et les comportements menaçants. Aidez-nous à nous prémunir contre toutes les formes d'abus.

Plus d'informations

⋮ [Site Global Diversity, Equity and Inclusion](#) ⋮



Notre code vise à traiter chacun avec respect d'une manière inclusive et non discriminatoire.

Santé et sécurité

La santé et la sécurité font partie intégrante de notre objectif

Nous nous engageons à maintenir une culture de santé, de sûreté et de sécurité qui protège nos parties prenantes. Nous avons tous un rôle à jouer dans le maintien de la sécurité. Notre conduite S.A.F.E.R. s'applique à tout le monde et à tout ce que nous faisons.



Tous les employés de JLL doivent observer les comportements de base S.A.F.E.R. qui sous-tendent notre culture de sécurité

S – Speak up about safety (S'exprimer à propos de la sécurité)

A – Act safely (Agir en toute sécurité)

F – Focus on safety standards (Faire attention aux normes de sécurité)

E – Engage in safety initiatives (Établir des initiatives de sécurité)

R – Recognize safe performance (Reconnaître les performances sécuritaires)

Pour bien faire

- Respectez toutes les réglementations, politiques générales et procédures en matière de santé et de sécurité qui s'appliquent à votre profession et à votre lieu de travail
- Soyez vigilant pour vous assurer que le lieu de travail est exempt de risques pour la sécurité
- Apprenez comment la sécurité est gérée et prenez connaissance de votre rôle dans la prévention des incidents
- Lorsque vous voyagez pour affaires, consultez [les conseils de JLL sur la sécurité des voyages](#)
- Assumez un engagement visible envers la sécurité et faites preuve de leadership S.A.F.E.R.
- Signalez immédiatement tout incident, blessure, quasi-accident ou condition dangereuse

Plus d'informations

[Politiques générales Global Health, Safety and Environment](#)

[Site Global Health, Safety, Security and Environment](#)

[Sécurité des voyages](#)

Que devez-vous faire ?

Q : Il y a un déversement de liquide dans le hall du siège social d'un client. Les nettoyeurs sont en route. Vous savez qu'il y a des panneaux pour avertir les gens des dangers, mais notre client pense qu'ils rendent le hall moins professionnel.

R : Notre priorité est de sécuriser la zone. Vous devez disposer des panneaux d'avertissement ou mettre en œuvre un autre moyen sûr d'avertir et de protéger les personnes du danger.



Notre code place les lieux de travail sûrs et sains au cœur de tout ce que nous faisons.



Droits de l'homme

Nous protégeons et respectons les droits de l'homme

Nous respectons, protégeons et promouvons les droits de l'homme tels qu'énoncés dans [la Déclaration universelle des droits de l'homme](#). Chacun a droit à ces droits sans [discrimination](#) et ils ne doivent être violés sous aucun prétexte.

Notre éthique et nos valeurs s'étendent à tout ce que nous faisons, y compris le bien-être, la sécurité et le bien-être de nos employés, partenaires commerciaux, [fournisseurs partenaires](#) et communautés au sens large. Nous ne tolérerons aucune violation des droits de l'homme de quelque nature que ce soit et nous avons mis en place des contrôles pour empêcher les violations de se produire à quelque endroit que ce soit dans nos activités ou nos chaînes d'approvisionnement.

Si vous constatez ou soupçonnez une violation du droit du travail ou une violation des droits de l'homme, vous devez le signaler à un [agent d'éthique](#) ou par l'un de nos [canaux de signalement](#).



Nous nous engageons à faire en sorte que l'esclavage et la traite d'êtres humains soient absents de toutes nos activités ou chaînes d'approvisionnement.

Ce en quoi nous croyons

- Nous respectons les droits de l'homme partout où nous travaillons et faisons affaires avec autrui
- Nous veillons à ce que chacun soit traité avec dignité, équité et respect et nous nous conformons aux lois et réglementations applicables en matière de salaires, d'heures et de conditions de travail
- Nous n'utilisons ni ne tolérons le recours au travail forcé, en servitude ou carcéral, à la traite des êtres humains et au travail des enfants et nous nous engageons à prévenir tous les types de pratiques [d'esclavage moderne](#)
- Nous respectons les droits de nos employés à s'associer librement à des associations professionnelles et à des syndicats et à s'impliquer dans la politique en dehors du travail
- Nous exigeons de nos fournisseurs partenaires qu'ils respectent les mêmes niveaux d'exigences élevés et qu'ils agissent conformément au code de conduite des fournisseurs de JLL

Plus d'informations

[Politique en matière de droits de l'homme](#)

[Déclaration sur l'esclavage moderne](#)

[Code de conduite des fournisseurs](#)

Relations commerciales

Nous choisissons soigneusement nos clients, partenaires commerciaux et fournisseurs partenaires

Nous nous plions aux plus hauts niveaux d'exigence d'[intégrité](#) et nous attendons de nos clients, partenaires commerciaux, [fournisseurs partenaires](#) et autres avec qui nous travaillons qu'ils fassent de même. Grâce à une sélection rigoureuse, nous construisons des relations durables et soutenons une culture de confiance et d'intégrité. Nous nous appuyons sur un vaste réseau de fournisseurs partenaires et d'entrepreneurs et, en cas de problème, la société JLL peut être tenue responsable de ses actions. C'est pourquoi la sélection de tous nos clients, partenaires commerciaux et fournisseurs partenaires est fondée sur une vérification diligente minutieuse et objective, sur la base de critères de risque.

Nous sommes tous responsables du contrôle de la compatibilité, de la réputation et de la conduite des tiers avec lesquels nous faisons affaire pour nous assurer de leur adéquation à nos valeurs. Si ce n'est pas le cas, nous prenons des mesures correctives. Nous attendons de nos partenaires fournisseurs qu'ils observent les mêmes niveaux d'exigence élevés, respectent le droit du travail, s'approvisionnent de manière responsable et surveillent leur chaîne d'approvisionnement.

Il est de la responsabilité de chacun de protéger notre réputation professionnelle, ce qui inclut une gestion attentive des relations commerciales.

Que devez-vous faire ?

Q : Vous remarquez qu'un fournisseur retire des matériaux du site d'un client. Vous ne pensez pas qu'il soit autorisé à le faire. Cependant, vous n'êtes pas sûr et ne voulez causer de problèmes à personne.

R : Vous devez le signaler à votre responsable ou par l'intermédiaire de l'un de nos canaux de signalement Ethics Everywhere. Notre client n'en attendrait pas moins. Si aucun acte répréhensible n'a été commis, il n'y aura aucune répercussion pour la personne concernée.

Pour bien faire

- Effectuez une vérification diligente minutieuse et une évaluation des risques de sécurité des fournisseurs conformément à nos politiques générales et aux exigences légales
- Validez les raisons d'inclure un consultant ou un entrepreneur dans une transaction et évitez les relations qui peuvent paraître douteuses
- Veillez à ce que ceux qui agissent en notre nom ou fournissent des biens ou des services respectent notre code de conduite des fournisseurs
- Surveillez les performances de tous les fournisseurs partenaires et, le cas échéant, prenez des mesures correctives
- Traitez tous les partenaires commerciaux et fournisseurs partenaires avec équité, confiance et respect et ne vous attendez jamais à ce qu'ils fassent des choses qui ne relèvent pas de leur engagement ou qui enfreindraient notre code, nos politiques générales ou la loi
- N'exercez jamais de représailles contre une entreprise ou un partenaire fournisseur qui fait part d'une préoccupation ou adresse une plainte

Plus d'informations

[Code de conduite des fournisseurs](#)

[Politique anti-pots-de-vin et anti-corruption](#)

[Normes minimales mondiales pour le contrôle préalable des clients, la lutte contre le blanchiment d'argent et les sanctions](#)

[Politique de vérification diligente des fournisseurs](#)

[Site sur les conflits d'intérêts](#)

[Site tiers de vérification diligente](#)

[FAQ sur les évaluations des risques de sécurité des fournisseurs](#)





“
Notre objectif est le principe directeur de
notre programme de développement durable.”

Durabilité et environnement

Nous nous préoccupons de l'environnement

Montrer la voie en matière de développement durable est essentiel à notre dessein de façonner l'avenir de l'immobilier pour un monde meilleur et à notre future stratégie de croissance à long terme.

L'environnement bâti représente environ 40 % des émissions de CO₂, ce qui signifie que JLL peut avoir un impact significatif grâce au travail que nous effectuons avec nos clients, nos employés et les communautés dans lesquelles nous opérons.

Il y a trois domaines dans lesquels nous pensons pouvoir avoir le plus grand impact :

1. **L'action climatique** pour l'immobilier durable : prise de mesures climatiques urgentes qui accélèrent la transition vers le zéro émission nette, améliorent les performances et atténuent les risques.
2. **Des espaces sains** pour tous : création d'espaces sûrs et sains qui favorisent la productivité, le bien-être et la durabilité.
3. **Des lieux inclusifs** pour des communautés prospères : établissement de lieux équitables et inclusifs qui créent un impact social positif et l'égalité des chances.

Notre programme de développement durable repose sur quatre principes : être une entreprise responsable, exploiter le pouvoir de nos collaborateurs, conduire le changement grâce à des solutions client et plaider pour un meilleur secteur immobilier.

Nous respectons les lois et réglementations environnementales

Nous nous conformons aux lois, règles et réglementations environnementales applicables des pays dans lesquels nous opérons et en ce qui concerne nos opérations et celles de nos clients.

Nous soutenons le traitement éthique des animaux

Nous respectons et promovons des niveaux d'exigences élevés de bien-être animal chaque fois que des animaux sont amenés ou hébergés dans des locaux que nous gérons et nous nous engageons à garantir qu'ils sont traités avec humanité et conformément aux réglementations en matière de bien-être animal.

Plus d'informations

[Site sur la durabilité d'entreprise](#)

[Politique mondiale de sourcing et d'approvisionnement durables](#)

Bénévolat et dons de bienfaisance

Nous visons à avoir un impact positif dans les communautés où nous opérons. Nous reconnaissons et encourageons les contributions aux causes qui comptent le plus pour nos employés, que ce soit en donnant de notre temps ou en faisant don de biens et de fonds. En donnant à des causes caritatives, nous agissons avec [intégrité](#), transparence et conformément à la loi, en veillant à ce que nous contribuions à de véritables œuvres caritatives. Nous n'apportons pas de contributions pour obtenir un avantage commercial.

Pour bien faire

- Assurez-vous que les dons de bienfaisance sont légitimes et ne sont pas utilisés pour dissimuler des paiements frauduleux
- N'apportez aucune contribution caritative recommandée par ou impliquant un fonctionnaire du gouvernement sans l'approbation préalable du service juridique.
- Tenez des registres précis et complets de toutes les contributions caritatives faites au nom de JLL
- Quelle que soit la valeur, obtenez toujours l'approbation avant d'apporter une contribution ou de donner des actifs de l'entreprise au nom de JLL
- Assurez-vous que toutes les activités de bénévolat personnelles sont légales et n'entrent pas [en conflit](#) avec vos engagements professionnels
- N'utilisez pas les actifs, les ressources ou notre marque d'entreprise pour soutenir vos événements ou activités caritatifs personnels



*Nous avons la responsabilité
de soutenir les communautés
où nous opérons.*

Travailler avec intégrité
et se prémunir
contre la corruption



Se préserver de la corruption

Nous ne tolérons pas les pots-de-vin ou la corruption

Nous n'offrons, ne donnons ni n'acceptons de pots-de-vin en aucune circonstance, peu importe l'endroit où nous opérons. Il n'y a pas d'exceptions, quelles que soient la culture locale ou les pratiques du marché. [La corruption](#) nuit à nos clients et à nos partenaires commerciaux, compromet la confiance sur le marché et nuit à nos communautés. Nous devons être en permanence sur nos gardes pour prévenir la corruption et devons toujours mener nos activités de manière ouverte et [intègre](#), même si cela peut sembler nous désavantager sur le marché.

Un pot-de-vin peut prendre plusieurs formes et ne doit pas nécessairement impliquer d'argent liquide. Il peut s'agir de tout objet de valeur pour le destinataire, destiné à influencer sa décision ou à obtenir un avantage commercial. Nous interdisons également [les paiements de facilitation](#) accordés pour accélérer ou garantir les processus gouvernementaux de routine.

Pour bien faire

- Utilisez votre discernement pour éviter jusqu'à l'impression même de corruption et signalez par l'intermédiaire d'un de nos [canaux de signalement](#) si quelqu'un vous propose ou vous demande un pot-de-vin.
- Obtenez l'approbation préalable du service juridique ou d'un [responsable de l'éthique](#) avant même d'offrir des cadeaux ou des invitations symboliques à [des représentants du gouvernement](#)

- N'effectuez aucun paiement de facilitation, même si cela est considéré comme une pratique commerciale courante localement
- Assurez-vous que tous les comptes et registres sont complets, exacts et transparents
- Travaillez avec des partenaires commerciaux qui partagent nos valeurs et examinez attentivement les accords commerciaux. Nous pouvons être tenus responsables des paiements entachés de corruption effectués par des tiers pour obtenir un avantage pour JLL
- N'acceptez jamais d'arrangements cachés ou de pratiques dissimulées qui pourraient être le signe de paiements entachés de corruption à des fonctionnaires du gouvernement ou à des employés d'entreprises publiques. Lorsque vous offrez des opportunités d'emploi ou de stage, assurez-vous que les offres sont basées sur le mérite uniquement et demandez conseil au service juridique si un candidat est lié à un client ou à un fonctionnaire du gouvernement

Plus d'informations

[Site de conformité anti-corruption](#)

[Politique anti-pots-de-vin et anti-corruption](#)

[Manuel de conformité du secteur public - ÉTATS-UNIS
UNIQUEMENT](#)

Que devez-vous faire ?

- Q :** Un fonctionnaire du gouvernement propose d'accélérer votre demande de permis de construire en échange d'une redevance spéciale payée individuellement en espèces.
- R :** Vous ne devez pas payer les frais. Cela serait considéré comme un paiement de facilitation en vertu des lois anti-corruption, ce qui est strictement interdit par notre code et nos politiques générales.





“

*Notre code nous guide pour
instaurer la confiance et nous
engager avec les gouvernements
de la bonne manière.*

Observez les meilleures pratiques lorsque vous traitez avec des fonctionnaires du gouvernement

Travailler avec les gouvernements implique généralement des lois et réglementations spéciales en matière d'approvisionnement et de passation de marchés pour protéger l'intérêt public. Des restrictions peuvent limiter ou empêcher JLL d'offrir des cadeaux, des invitations et des voyages ou d'embaucher [des fonctionnaires](#) actuels ou retraités et leurs familles. De plus, certaines lois interdisent les contributions politiques aux fonctionnaires du gouvernement lorsque nous avons des contrats avec l'agence gouvernementale.

Les transactions avec des fonctionnaires du gouvernement au nom de clients peuvent nous obliger à nous inscrire et à faire des déclarations en tant que lobbyiste.

Pour bien faire

- Veillez à éviter toute conduite pouvant être considérée comme influençant indûment les activités ou la prise de décision objective d'un gouvernement ou tout fonctionnaire du gouvernement
- Vérifiez toujours auprès du service juridique avant d'offrir des cadeaux ou des marques d'hospitalité, y compris de simples repas ou boissons, à un employé ou à un fonctionnaire du gouvernement
- N'acceptez jamais de cadeaux de sous-traitants dans le cadre de contrats gouvernementaux
- Lors de l'embauche d'employés actuels ou retraités du gouvernement ou de membres de leur famille, vérifiez auprès du service juridique ou d'un [agent d'éthique](#)
- Vérifiez auprès du service juridique ou d'un [agent d'éthique](#) si vous n'êtes pas sûr que votre activité puisse nécessiter une inscription en tant que lobbyiste

Plus d'informations

[Site des marchés publics](#)

[Manuel de conformité du secteur public - ÉTATS-UNIS](#)
UNIQUEMENT

Exactitude des comptes et registres

Nous constituons des dossiers financiers précis et complets

Nous prenons grand soin de préparer des dossiers financiers dans les délais, précis et complets à utiliser dans les rapports de notre direction, des investisseurs, des régulateurs et des autres parties prenantes. Nous sommes tous responsables de la soumission d'informations exactes concernant les demandes de remboursement de frais professionnels, d'heures travaillées ou d'autres attestations.

Pour bien faire

- Soyez responsable et assurez-vous que les informations contenues dans tous les dossiers et rapports financiers sont exactes, complètes et soumises à temps
- Suivez et conformez-vous aux normes comptables généralement admises, aux contrôles internes et aux audits de nos rapports financiers
- Soyez transparent dans nos engagements avec les clients et les partenaires commerciaux et assurez-vous que les documents et les enregistrements reflètent avec précision l'économie réelle d'une transaction
- N'acceptez jamais d'arrangements « non déclarés »
- Déclarez avec précision toutes les heures travaillées et ne demandez pas aux membres de l'équipe ou [aux fournisseurs partenaires](#) de soumettre des rapports d'horaires ou de dépenses inexacts

Que devez-vous faire ?

- Q :** Un client vous a demandé de réémettre une évaluation avec une date antérieure à des fins d'assurance, affirmant que le chiffre serait « à peu près le même de toute façon ».
- R :** Vous devez refuser et expliquer que vous ne pouvez pas modifier la date, car cela serait inexact. L'évaluation n'est valable que pour la date ou la période indiquée sur le document original.

Plus d'informations

[Politique de gestion des documents et des enregistrements et calendrier de conservation](#)



Notre code promet des rapports honnêtes, précis et transparents.



Cadeaux et divertissements

Nous faisons preuve de prudence dans notre jugement lorsque nous donnons et recevons des cadeaux et des divertissements

Le but de donner et de recevoir des cadeaux et des marques d'hospitalité est d'encourager de solides relations de travail. Il est important que nous fassions preuve de discernement et de modération lorsque nous échangeons des courtoisies commerciales et que nous évitions tout ce qui pourrait créer un sentiment d'obligation, sembler excessif à une personne raisonnable ou ressembler à une tentative d'influencer les décisions commerciales. Les cadeaux peuvent inclure de l'argent, des cartes-cadeaux ou tout autre objet de valeur pour le destinataire.

Pour bien faire

- N'offrez que des cadeaux et des marques d'hospitalité appropriés et raisonnables, pensez toujours à quoi on penserait si vos actions étaient rendues publiques
- Ne demandez jamais de cadeaux, de marques d'hospitalité ou d'autres faveurs à des partenaires commerciaux ou [à des fournisseurs partenaires](#), et ne demandez jamais à quelqu'un d'offrir un cadeau ou une marque d'hospitalité au nom de JLL

- N'acceptez que des cadeaux symboliques ou des marques d'hospitalité conformes à la coutume locale et conformes aux politiques générales de JLL
- Demandez conseil au service juridique lorsque [vous traitez avec des représentants du gouvernement](#)
- Lorsque vous proposez des divertissements, évitez les activités ou les lieux qui pourraient être considérés comme désagréables ou offensants
- Si vous ne savez pas si un cadeau ou un divertissement est approprié, parlez-en à votre responsable ou à un [agent d'éthique](#)

Plus d'informations

[Politique anti-pots-de-vin et anti-corrupcion](#)

[Politique de l'APAC sur les cadeaux et divertissements des employés et les incitations aux transactions](#)

[Politique sur les voyages d'affaires et les dépenses en Amérique](#)

[Politique de voyage, de divertissement et de dépenses EMEA](#)

[Manuel de conformité du secteur public](#)

Que devez-vous faire ?

- Q :** Un fournisseur partenaire vous offre quatre billets pour la finale d'un événement sportif majeur. Les billets sont chers et difficiles à obtenir. Le fournisseur ne sera pas présent à l'événement. Est-il acceptable d'accepter ?
- A :** Il est inapproprié d'accepter les billets, qui sont au-dessus d'une valeur modeste. Participer sans le partenaire fournisseur et emmener des invités pourrait donner l'impression d'un conflit et compromettre votre jugement commercial. Vous devez refuser.



Concurrence loyale

Nous respectons les lois [antitrust](#) et de concurrence loyale

Pour instaurer la confiance, nous traitons équitablement nos clients, [nos fournisseurs partenaires](#), nos concurrents et nos employés. Nous ne profitons de personne par manipulation, dissimulation, dénigrement, fausse déclaration ou toute autre pratique déloyale.

Nous respectons les processus d'appel d'offres et évitons les accords qui limitent la concurrence, et nous ne collaborons pas avec les concurrents sur la tarification de nos services, que ce soit pour rechercher des opportunités mutuelles ou convenir de segmenter les marchés ou les offres de services. Lors de la collecte d'informations sur les concurrents, nous utilisons des sources appropriées et légales et ne déformons aucun fait pour obtenir un avantage déloyal.

Pour bien faire

- Construisez des relations à long terme en entrant en compétition honnêtement et équitablement
- N'effectuez qu'un marketing précis et véridique
- Respectez les processus d'appel d'offres

- Respectez la confidentialité et les droits [de propriété intellectuelle](#) d'autrui et n'utilisez pas [d'informations confidentielles](#) appartenant à un concurrent ou à un tiers sans autorisation
- N'utilisez pas JLL ou les informations confidentielles des clients à des fins autres que JLL et respectez la confidentialité, même lorsque vous ne travaillez plus pour JLL

Exemples de comportements inacceptables

- Prendre des informations sans autorisation ou encourager un employé d'un concurrent à partager des informations confidentielles
- Déformer notre identité ou utiliser des messages trompeurs ou faire de fausses déclarations au sujet de JLL ou de nos concurrents
- Discuter des prix avec l'intention de fixer les prix, de fixer les frais ou d'établir d'autres conditions commerciales sur un marché où nous sommes en concurrence
- Convenir de salaires fixes ou d'accords de non-embauche avec nos concurrents
- Demander des informations sur les salaires à un fournisseur partenaire

Plus d'informations

- ⋮ [Conformité à la politique sur la concurrence et les lois antitrust](#) ⋮

Que devez-vous faire ?

Q : Vous rencontrez un ami qui travaille pour une société immobilière concurrente. Il suggère, pour aider les deux entreprises, que vous vous concentriez sur le sud de la ville et qu'il se concentre sur le nord.

R : Il s'agit d'un comportement anticoncurrentiel et il est interdit.



“
Notre code nous aide à être compétitifs et garantit que nos valeurs sont le moteur de notre succès.”

Blanchiment d'argent et criminalité financière

Nous agissons de manière responsable pour prévenir le blanchiment d'argent et la criminalité financière

Nous agissons de manière responsable pour minimiser le risque de [blanchiment d'argent](#) dans l'ensemble de nos opérations et reconnaissons le rôle important que nous jouons en tant que gardiens dans la prévention des flux financiers illicites au sein du secteur immobilier.

Nous devons faire tout notre possible pour prévenir la criminalité financière, y compris le blanchiment d'argent, [le financement du terrorisme](#) et l'évasion fiscale. Nous nous conformons aux lois et réglementations applicables en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et n'assistons ni ne faisons sciemment affaire avec quiconque impliqué dans une affaire de corruption financière.

Pour bien faire

- Soyez vigilant et respectez les principes d'[intégrité](#), de transparence et de responsabilité dans toutes les transactions commerciales
- Suivez notre politique générale et nos procédures pour connaître vos clients et vos partenaires commerciaux importants et réduire le risque de favoriser par inadvertance le blanchiment d'argent ou la criminalité financière
- Actualisez les contrôles de vérifications diligentes en cas de changement de l'une des parties à une transaction

- Si vous remarquez quelque chose de suspect qui pourrait indiquer qu'un client ou un partenaire commercial est impliqué dans des activités financières de corruption, signalez-le immédiatement au service juridique ou à un [agent d'éthique](#).

Les signaux d'alarme du blanchiment d'argent comprennent

- Les informations insuffisantes ou suspectes ou noms d'entreprises incompatibles
- Le refus de fournir des informations sur les parties ou les paiements
- Les demandes de réception de fonds vers ou depuis plusieurs comptes bancaires ou par l'intermédiaire d'un tiers
- Les demandes de versement ou de réception de fonds sur un compte bancaire offshore
- Les paiements en espèces importants
- L'utilisation des crypto-monnaies

Plus d'informations

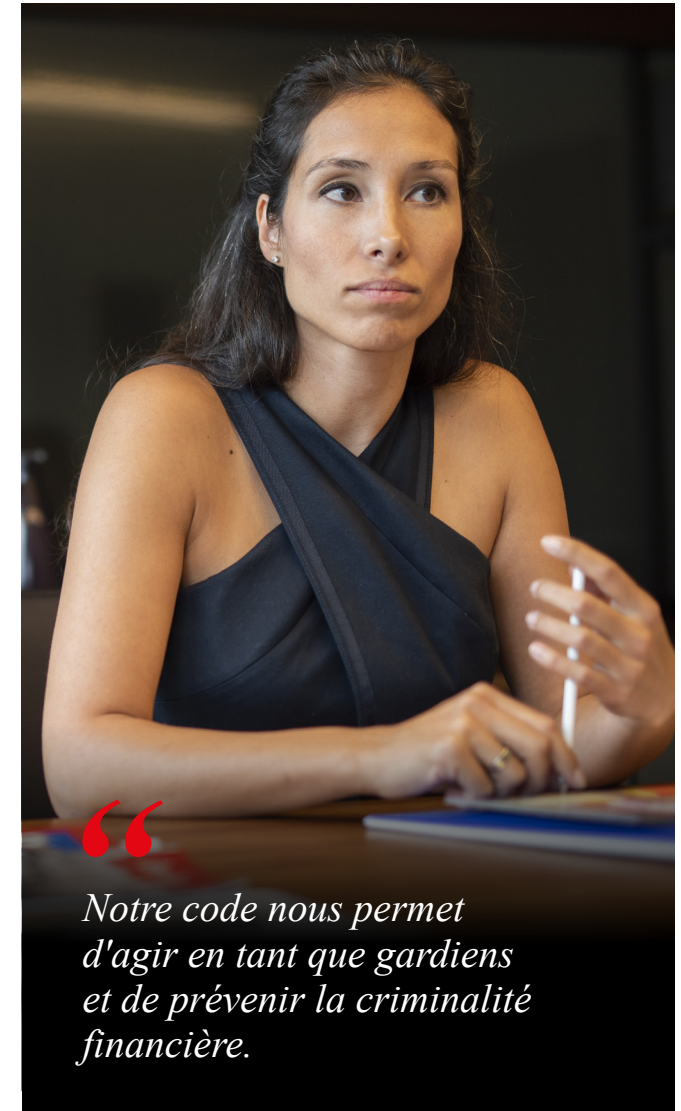
[Site sur la lutte contre le blanchiment d'argent](#)

[Normes minimales mondiales pour la politique de contrôle préalable des clients, de lutte contre le blanchiment d'argent et des sanctions](#)

[Politique de vérification diligente des fournisseurs](#)

Blanchiment d'argent dans le secteur immobilier

Les criminels veulent dissimuler le produit de leur crime et donner l'impression que leurs actifs ont une origine légale. L'immobilier est attrayant pour les blanchisseurs d'argent en raison de sa valeur élevée et de sa sécurité. Souvent, l'argent sale est acheminé par l'intermédiaire de sociétés offshore complexes et investi dans l'immobilier à un prix supérieur au marché. Les loyers de la propriété peuvent alors fournir un revenu légitime et lorsque la propriété est vendue, le blanchisseur reçoit de l'argent « propre » grâce au produit de la vente.



Notre code nous permet d'agir en tant que gardiens et de prévenir la criminalité financière.

Conformité commerciale

Nous nous conformons aux contrôles du commerce international et aux sanctions économiques

Nous respectons [les contrôles commerciaux internationaux et les sanctions économiques](#) qui nous interdisent de faire des affaires avec certains pays, gouvernements, entreprises et particuliers. Certains contrôles commerciaux restreignent également la manière dont nos services et technologies sont distribués à travers les frontières et utilisés à l'échelle internationale et nous examinons toutes les nouvelles opportunités commerciales pour garantir la conformité.

Pour bien faire

- Les lois sur les sanctions changent souvent avec le temps et il est important d'examiner toutes les nouvelles opportunités commerciales avant de s'engager avec un client pour garantir la conformité.
- Soyez responsable et demandez conseil au service juridique, en particulier lorsqu'une transaction implique la fourniture de services ou de technologie au-delà des frontières nationales ou dans un nouveau pays où JLL n'opère pas déjà
- Effectuez une vérification préalable des tiers pour confirmer l'identité des parties concernées et assurez-vous que le filtrage des sanctions est complet avant d'entrer dans de nouvelles relations commerciales

Plus d'informations

[Normes minimales mondiales pour la politique de contrôle préalable des clients, de lutte contre le blanchiment d'argent et des sanctions](#)

[Politique de vérification diligente des fournisseurs](#)

[Site sur les sanctions](#)

[Contrôle de conformité JLL](#)

Le saviez-vous ?

Les lois sur les sanctions peuvent interdire des activités spécifiques avec des cibles de sanctions ou imposer des interdictions d'importation/d'exportation, ou elles peuvent exiger de JLL de geler ou de bloquer les avoirs des personnes sanctionnées. Les lois sur les sanctions changent fréquemment, il est donc important de vérifier avant de conclure un nouveau contrat. Des sanctions peuvent être prononcées :

- Pour atteindre les objectifs de politique étrangère et résoudre les problèmes de sécurité nationale
- Pour faire pression sur les gouvernements pour qu'ils changent leurs politiques concernant les conflits, [les droits de l'homme](#), la cybersécurité, etc.
- Pour empêcher les relations avec des terroristes, des marchands d'armes, des violateurs des droits de l'homme ou des trafiquants de stupéfiants



“

Notre code nous guide sur la manière de respecter les lois commerciales mondiales et nous aide à instaurer la confiance.

Délit d'initié

Nous respectons les lois financières et les restrictions commerciales et ne négocions pas sur des informations privilégiées

Lors de l'accomplissement de vos missions chez JLL, vous pouvez prendre connaissance d'informations sur JLL ou d'autres sociétés avec lesquelles nous faisons affaire qui ne sont pas connues du public, il s'agit d'« informations importantes non publiques » ou d'« informations privilégiées ». L'utilisation ou le partage de ces informations à des fins financières ou personnelles est appelé « délit d'initié ». C'est illégal, injuste et compromet la confiance que nous avons bâtie avec nos clients, nos investisseurs et le public.

Pour bien faire

- Avant de négocier des actions JLL, assurez-vous de lire la politique de négociation des titres de la société
- N'achetez ou ne vendez jamais les actions de JLL ou d'une autre société si vous disposez d'informations non publiques susceptibles d'influencer le cours de l'action
- Protégez les informations importantes non publiques et n'en discutez ni ne les partagez avec personne d'autre, y compris votre partenaire, votre famille, vos amis ou votre courtier
- Ne recommandez pas les actions JLL ou les actions d'une autre société et ne suggérez pas à quiconque d'échanger des informations privilégiées, même si vous ne partagez pas les informations elles-mêmes
- Il est de votre responsabilité de commercer de manière responsable. En cas de doute, renseignez-vous auprès du [bureau du secrétaire général](#) ou du service juridique

Exemples d'informations importantes non publiques

La connaissance de :

- Fusions ou acquisitions confidentielles
- Changements inopinés dans la direction générale
- Produits et services qui n'ont pas été annoncés
- Résultats financiers de l'entreprise non publiés
- Plans stratégiques de l'entreprise
- Résultats de poursuites ou menace de poursuite

Plus d'informations

[Politique sur les opérations sur les titres de la société](#)

[Politique relative à la négociation de titres émis par des clients et d'autres tiers](#)


Que devez-vous faire ?

Q : Vous avez prévu d'acheter des actions supplémentaires dans une entreprise cliente lorsque vous avez entendu des collègues discuter d'une fusion confidentielle, pour laquelle ils conseillent l'entreprise cliente. Vous n'entendez pas tous les détails, mais vous pensez que cela pourrait avoir un impact sur le cours de l'action. Pouvez-vous procéder à l'achat ?

R : Non. Maintenant que vous disposez d'informations non publiques sur les plans de fusion de l'entreprise, vous ne pouvez pas acheter d'actions supplémentaires et ne devez divulguer ces informations à personne d'autre.



Notre code nous rappelle que l'intégrité de notre organisation repose sur l'intégrité de notre personnel.



Protection de nos
actifs, de nos
informations et
de nos intérêts

Actifs et ressources de la société

Protéger les actifs de notre entreprise avec intégrité

Nous protégeons les actifs et les ressources de notre entreprise et les utilisons de manière responsable pour préserver l'avenir de notre entreprise, notamment en évitant le gaspillage, les dommages, la perte, le vol et la fraude. Bien faire relève de la responsabilité de tous et il n'est jamais acceptable de participer ou de négliger délibérément toute activité impliquant un vol, une fraude ou une mauvaise utilisation des actifs.

Si des ressources appartenant à nos clients ou à d'autres entreprises nous sont confiées, nous devons les protéger avec le même niveau élevé d'exigence de soin.

Les actifs peuvent être physiques (comme un ordinateur portable d'entreprise) ou incorporels (comme notre marque, nos logiciels ou notre [propriété intellectuelle](#)). Exemples d'actifs de l'entreprise : listes de clients et de fournisseurs partenaires ; outils et matériel d'entretien ; matériel informatique ; appareils mobiles ; véhicules de société ; fournitures de bureau ; logiciel ; e-mail de l'entreprise, argent de l'entreprise - petite caisse, cartes de crédit et comptes bancaires.



Notre code nous rend tous responsables de la protection des actifs de l'entreprise pour soutenir le succès futur.

Nous protégeons notre propriété intellectuelle, nos informations confidentielles et notre marque

Ce n'est qu'en protégeant notre propriété intellectuelle, [nos informations confidentielles](#) et notre marque que nous pouvons maintenir notre avantage concurrentiel et différencier JLL auprès de nos clients. Et ce n'est qu'en respectant la propriété intellectuelle et les informations confidentielles d'autrui que nous pouvons réussir avec [intégrité](#) et maintenir notre réputation d'entreprise éthique. Nos paroles et nos actions en tant que société JLL, ainsi que les décisions commerciales que nous prenons, doivent soutenir et faire progresser notre marque.

Pour bien faire

- Suivez les politiques générales et les directives de JLL pour protéger les informations confidentielles et assurez-vous que l'accès n'est accordé qu'aux personnes qui ont un besoin légitime
- Respectez les droits de propriété intellectuelle et les informations confidentielles d'autrui et n'utilisez pas d'informations confidentielles de tiers ou de matériel protégé par des droits d'auteur tels que des logiciels sans licence, le code source, des informations de location ou des images sans autorisation

- Honorez les engagements envers les employeurs précédents et ne partagez ou n'utilisez aucune information confidentielle sans leur approbation
- Vérifiez auprès du service juridique si vous êtes impliqué dans le développement de produits, de technologies ou de campagnes promotionnelles pour vous assurer que nos droits de propriété intellectuelle sont protégés
- N'utilisez pas les actifs, les ressources ou les informations confidentielles de l'entreprise pour des activités ou des gains personnels
- N'oubliez pas que votre responsabilité de protéger les informations de JLL subsiste même lorsque vous quittez l'entreprise

Plus d'informations

[Politique et procédure de propriété intellectuelle](#)

[Politique de réponse aux violations de données et aux incidents de sécurité de l'information](#)

[Politique d'utilisation des technologies de l'information](#)

[Plate-forme de marque JLL](#)

Que devez-vous faire ?

Q : Vous souhaitez rénover votre domicile au cours d'un week-end et souhaitez emprunter des outils JLL pour vous aider à faire le travail. Vous en prendrez bien soin et vous les rendrez après le week-end.

R : Les outils et l'équipement de l'entreprise sont nécessaires pour aider JLL à exécuter ses services. Ils ne doivent pas être emportés hors site pour un usage personnel, même si vous avez l'intention de les rapporter le lendemain. Nous devons nous assurer qu'ils sont toujours disponibles pour l'entreprise et qu'ils sont en bon état de fonctionnement.

Confidentialité des données et sécurité des informations

Nous nous soucions de la confidentialité individuelle dans tout ce que nous faisons

Nous sommes ouverts et transparents sur la façon dont nous collectons, utilisons et stockons [les informations personnelles](#). Nos clients, partenaires commerciaux et employés nous font confiance pour protéger les informations conformément aux lois applicables en matière de confidentialité et de sécurité des informations. Nous concevons et utilisons les nouvelles technologies de manière éthique et protégeons les informations personnelles avec des mesures fermes, comprenant le fait de ne les utiliser qu'aux fins prévues et communiquées. À chaque étape, nous assumons la responsabilité de l'[intégrité](#) des informations personnelles au sein de notre écosystème.

La responsabilité que nous assumons de protéger les informations d'entreprise et personnelles comprend la protection des informations détenues dans des formats physiques et électroniques tels que les e-mails, les autres données du système de messagerie et les documents papier. Nous apprécions la confiance individuelle qui nous est accordée et, à cette fin, lorsque nous recueillons des informations personnelles, nous fournirons toujours des avis de confidentialité clairs et transparents pour informer les individus de la manière dont nous traitons leurs informations et comment ils peuvent exercer leurs droits et choix en matière de confidentialité.

Pour bien faire

- Soyez transparent sur la façon dont nous traitons les informations personnelles
- Ne collectez, ne sécurisez et n'utilisez que les informations personnelles nécessaires pour remplir nos obligations commerciales et légales légitimes et assurez-vous qu'elles soient pertinentes, adéquates et non excessives
- Ne partagez et ne fournissez l'accès qu'aux personnes qui en ont besoin pour faire leur travail
- Signalez tous les incidents de sécurité suspectés au TSC

- Respectez les choix de confidentialité et n'utilisez les informations personnelles qu'aux fins communiquées et prévues
- Empêchez la perte d'informations en n'utilisant que des systèmes et des outils approuvés par JLL

Que devez-vous faire ?

Q : Vous recevez un e-mail contenant des informations personnelles sur les employés, notamment le salaire, la date de naissance et les coordonnées personnelles des collègues de votre bureau. Vous vous rendez compte qu'il vous a été envoyé par erreur.

R : Vous devez supprimer l'e-mail immédiatement et ne partager aucune ou ne discuter d'aucune des informations que vous avez vues. Avertissez l'expéditeur et générez un [rapport d'incident de confidentialité](#) pour l'équipe de confidentialité qui examinera ce qui s'est passé pour déterminer les mesures à prendre.

Plus d'informations

[Politique globale de confidentialité et de protection des données](#)

[Politique d'utilisation des technologies de l'information](#)

[Politique de réponse aux violations de données et aux incidents de sécurité de l'information](#)

[Site de sensibilisation à la sécurité de l'information](#)

[Site sur la confidentialité et la protection des données](#)

[Politique de gestion des documents et des enregistrements et calendrier de conservation](#)

“

Notre code nous aide à protéger les informations et à respecter les droits individuels à la vie privée, en nous fixant chaque jour un objectif.



Représenter JLL

Nous communiquons de manière responsable pour protéger notre marque

La marque JLL est l'un de nos atouts les plus précieux, et il est important que nous communiquions des messages clairs, cohérents et précis pour préserver son [intégrité](#). En tant qu'entreprise, nous avons de nombreuses histoires intéressantes à partager sur nos solutions innovantes, nos services et nos collaborateurs. C'est pourquoi nous avons des équipes spécialisées qui gèrent nos communications et répondent aux questions des médias, des investisseurs, des fonctionnaires du gouvernement et d'autres parties prenantes.

En dirigeant toutes les communications d'entreprise et les demandes des médias vers nos équipes de spécialistes, nous pouvons contribuer à protéger et à gérer notre marque et notre réputation. Si on vous demande de faire un commentaire public, de répondre à des questions ou de fournir des informations aux médias, aux investisseurs ou aux autorités gouvernementales, aiguillez-les toujours vers l'équipe ou le porte-parole approprié. Ce faisant, nous nous assurons que nos déclarations et communications publiques sont exactes, conformes à la loi et conservent une voix claire et cohérente.



Nous utilisons les réseaux sociaux de manière responsable

Notre conduite et nos actions individuelles à l'intérieur et à l'extérieur de notre vie professionnelle peuvent refléter JLL et contribuer à la force de notre marque et de notre réputation. Nous devons représenter l'entreprise de manière responsable et agir avec honnêteté et intégrité. Soyez notamment attentif et assurez-vous que votre utilisation des [réseaux sociaux](#) (dans votre sphère professionnelle mais également dans votre sphère privée) ne porte pas atteinte à notre marque ou à notre réputation. Si vous publiez en ligne au sujet des produits ou services JLL, soyez transparent et divulguiez votre lien avec l'entreprise.

Pour bien faire

- Si vous êtes contacté par les médias, un investisseur, un gouvernement ou une autorité de régulation, aiguillez-les immédiatement vers les services de communications, relations avec les investisseurs ou au service juridique
- Assumez la responsabilité personnelle de ce que vous publiez en ligne et faites preuve de discernement pour éviter de publier des contenus qui pourraient être perçus comme discriminatoires, harcelants ou irrespectueux par autrui
- Veillez à ne pas donner l'impression que vos opinions et commentaires personnels sur les réseaux sociaux ou autres forums publics représentent les opinions de JLL
- Soyez ouvert et divulguiez votre lien avec l'entreprise si vous êtes engagé dans ou commentez les services de l'entreprise ou l'activité commerciale de JLL
- N'identifiez pas une entreprise comme cliente de JLL à moins que vous n'y soyez autorisé et ne partagez pas [d'informations confidentielles](#) sur JLL ou nos clients sur les réseaux sociaux

Que devez-vous faire ?

- Q :** Nous venons de lancer une nouvelle offre de services pour aider nos clients à réaliser leurs ambitions en matière de développement durable. Pouvez-vous tweeter à ce sujet depuis votre compte personnel ?
- R :** Vous devez indiquer clairement que vous êtes connecté à JLL et toujours utiliser des supports approuvés par l'entreprise pour retweeter. En cas de doute, ne tweetez pas et consultez les conseils sur la façon d'utiliser avec succès les réseaux sociaux en tant qu'employé JLL avec notre [guide des médias sociaux des employés](#).

Plus d'informations

[Lignes directrices concernant la politique de divulgation publique d'informations importantes sur l'entreprise](#)

[Politique mondiale des médias et des communications](#)

[Manuel de conformité du secteur public - ÉTATS-UNIS UNIQUEMENT](#)

[Site de marketing mondial](#)



En suivant notre code, nous représentons notre entreprise avec honnêteté et intégrité, et protégeons la marque JLL.

Contributions et activités politiques

Nous nous engageons de manière responsable dans des activités politiques

Nous respectons les processus politiques et JLL ne favorise aucun parti ou groupe politique. Nous reconnaissons également le droit de chacun de participer en tant qu'individu à des activités politiques et de soutenir et de contribuer à des causes, des candidats et des campagnes politiques. Nous ne faisons pas de contributions ou de dons politiques au nom de JLL et n'utilisons pas les fonds d'entreprise de JLL ou d'autres ressources pour des activités politiques. Assurez-vous toujours que JLL n'est pas associée à vos activités politiques personnelles.

Il existe des règles strictes dans de nombreux pays réglementant les contributions politiques et les activités de lobbying de JLL ainsi que les contributions politiques personnelles des employés qui soutiennent les contrats gouvernementaux ou travaillent dans l'une des entreprises réglementées de JLL. Si vous travaillez sur des contrats gouvernementaux ou si vous ne savez pas si votre contribution politique personnelle mettra en péril des contrats gouvernementaux, demandez conseil au service juridique.

Pour bien faire

- Tenez vos activités politiques personnelles hors du lieu de travail et n'utilisez pas les fonds ou les ressources de JLL pour les soutenir
- Ne faites aucune contribution politique d'entreprise et n'offrez pas de ressources JLL, telles que l'utilisation gratuite d'installations, d'équipements ou de technologies à un agent public ou à un groupe politique

- Vérifiez si JLL a des contrats avec l'agence gouvernementale liée au candidat que vous souhaitez soutenir et les restrictions qu'imposent les contrats aux contributions politiques
- Assurez-vous que vos contributions politiques personnelles n'enfreignent pas les lois applicables, n'endommagent pas les relations de JLL avec les agences gouvernementales ou n'ont pas d'impact sur un contrat gouvernemental
- Si vous interagissez avec des agents publics ou recherchez des contrats gouvernementaux, vous devez vérifier auprès du service juridique avant de faire une contribution politique personnelle, car même les contributions personnelles peuvent disqualifier JLL des contrats gouvernementaux
- Si vous apportez une contribution politique ou exprimez une opinion politique, assurez-vous que vos activités sont clairement personnelles et non attribuées à JLL

Plus d'informations

[Site anti-pots-de-vin et corruption](#)

[Politique anti-pots-de-vin et anti-corruption](#)

[Manuel de conformité du secteur public - ÉTATS-UNIS UNIQUEMENT](#)

Que devez-vous faire ?

- Q :** Un ami se présente aux élections municipales. Il vous a invité, vous et votre équipe, à assister à un dîner et à une vente aux enchères sous pli cacheté pour soutenir sa campagne. Il y a un prix par table et on s'attend à ce que les participants enchérissent.
- R :** Si vous souhaitez y assister, vous ne devez le faire qu'à titre personnel et à vos propres frais. Assurez-vous que votre équipe comprend cela, afin qu'elle ne se sente pas obligée d'y assister. N'associez pas la marque JLL et n'utilisez pas les fonds de JLL pour payer ou pour soutenir la campagne.

“

Notre code définit la manière dont nous nous engageons de manière responsable avec les organisations politiques, tout en respectant les droits des individus.



Conflits d'intérêts

Nous évitons les conflits d'intérêts

[Des conflits d'intérêts](#) peuvent survenir lorsque nos intérêts personnels interfèrent avec notre capacité à effectuer notre travail ou ont un impact sur les décisions que nous prenons au travail. Ils peuvent également découler des activités commerciales et des engagements de JLL avec les clients. L'impression d'un conflit peut souvent être aussi préjudiciable qu'un conflit réel. Les deux porteront atteinte à la confiance que les gens place en JLL, compromettant les opportunités commerciales existantes et futures et compromettant nos valeurs.

Il est donc essentiel que vous fassiez preuve de discernement pour vous assurer que les conflits sont gérés avec soin et résolus rapidement de manière claire et éthique.

Nous agissons dans le meilleur intérêt de JLL et divulguons tout conflit personnel

Notre réputation est basée sur la confiance et [l'intégrité](#) et, pour aider à la maintenir, il est important que vous divulguiez tout conflit personnel le plus tôt possible. Un emploi secondaire, un travail en dehors de JLL ou l'acceptation de cadeaux et de divertissements de tiers peuvent facilement conduire à des conflits potentiels et doivent être signalés à un [agent d'éthique](#) ou au service juridique pour obtenir conseils ou approbation.

Les conflits d'intérêts personnels sont souvent faciles à résoudre lorsqu'ils sont divulgués suffisamment tôt. Par exemple, siéger au conseil consultatif d'une entreprise non concurrente peut fournir une expérience de développement qui profite à la fois à JLL et à l'employé. Cependant, les postes au conseil d'administration ou les activités professionnelles extérieures auprès d'entreprises concurrentes ou qui ont un impact négatif sur vos performances professionnelles ne sont pas autorisés.

Exemples de conflits potentiels

- Une relation amoureuse avec un subordonné direct ou un membre de l'équipe
- Le fait de siéger au conseil d'administration ou au conseil consultatif d'une entreprise extérieure à JLL
- Un bon ami qui travaille pour un fournisseur soutenant un compte JLL
- L'utilisation de l'équipement ou des informations de JLL pour soutenir un intérêt commercial hors de JLL
- Un membre de la famille qui se voit offrir une place dans le programme de recrutement de diplômés d'un fournisseur que vous gérez pour JLL

Nous gérons les conflits potentiels avec nos clients de manière transparente et prudente

Nous n'agissons pas pour des clients en cas de conflit d'intérêts non résolu avec notre propre entreprise ou avec tout autre client de JLL. Les éventuels conflits avec les clients doivent être divulgués et résolus avant de conclure tout engagement avec le client. Contactez le service juridique ou un [agent d'éthique](#) pour obtenir des conseils avant de poursuivre si vous pensez qu'il y a un conflit possible.

Un conflit d'intérêts est souvent facile à résoudre s'il est divulgué rapidement.



Notre code nous guide pour être transparents et pour gérer les relations de manière honnête et responsable, afin que nous puissions tous prospérer.

Pour bien faire

- Évitez les situations dans lesquelles une relation personnelle ou un intérêt financier pourrait influencer ou sembler influencer les décisions au travail
- Identifiez de manière proactive et divulguez rapidement tout client potentiel ou conflit d'intérêts personnel par écrit au service juridique ou à un [agent d'éthique](#). Si vous n'êtes pas sûr, il est toujours préférable de demander
- Obtenez toujours l'approbation préalable du service juridique ou d'un [agent d'éthique](#) lorsque vous n'êtes pas sûr de l'existence d'un conflit d'intérêts, et suivez leurs conseils et toutes les instructions nécessaires
- Tenez un registre à jour de toutes les divulgations et actions convenues

Que devez-vous faire ?

Q : Vous souhaitez faire appel à un fournisseur partenaire JLL pour installer l'éclairage de votre maison. Comme gage de sa bonne volonté, l'électricien propose de s'aligner sur les tarifs préférentiels de JLL.

R : Il existe un conflit d'intérêts potentiel qui doit être géré. Vous devez divulguer le conflit et demander l'approbation par l'intermédiaire de la procédure de conflits de JLL pour écarter toute idée que le fournisseur bénéficiera d'un traitement préférentiel de la part de JLL.

Plus d'informations

[Manuel de conformité du secteur public](#) - ÉTATS-UNIS
UNIQUEMENT

[Site sur les conflits d'intérêts](#)

Normes réglementaires et professionnelles

Nous respectons les normes réglementaires et professionnelles

Nous respectons les lois et faisons respecter les normes réglementaires partout où nous exerçons nos activités. Des licences spéciales sont souvent requises pour les transactions immobilières, les services financiers et d'autres services professionnels ou techniques. Nous nous assurons que nous détenons les licences et permis appropriés pour les services que nous fournissons. Certaines licences s'appliquent à JLL en tant qu'entreprise, et certaines licences doivent être détenues par des employés individuels.

Nous sollicitons l'approbation de l'entreprise pour des activités commerciales spécifiques

Nous utilisons notre bon discernement commercial pour prendre des décisions et ne le faisons que dans le cadre de notre autorité d'entreprise déléguée et de notre domaine de connaissances et d'expertise. Nous sommes prudents dans la gestion des risques, en faisant preuve d'un discernement éclairé et restant responsables de nos décisions.

Pour bien faire

- Comprenez les pouvoirs corporatifs délégués qui s'appliquent à votre travail
- Faites toujours remonter rapidement les décisions qui ne relèvent pas de votre autorité ou de vos connaissances spécialisées, en suivant la politique et les procédures d'approbation. En cas de doute, demandez à votre supérieur hiérarchique
- N'effectuez des services sous licence que si vous disposez d'une licence appropriée. Contactez le service juridique si vous avez des questions

Plus d'informations

[Site de licence et d'enregistrement](#)

[Politique de délégation et d'exercice de l'autorité sociale](#)

[Politique d'exploitation dans un nouveau pays](#)

[Site sur la gouvernance d'entreprise](#)

Que devez-vous faire ?

Q : Un client développeur engage JLL pour vendre des unités dans un développement résidentiel. Vous identifiez un marché étranger et prévoyez d'y organiser un événement commercial pour attirer des acheteurs étrangers. Est-ce possible ?

R : Vous devez contacter le service juridique pour confirmer si les services de courtage sont réglementés sur le marché étranger et, le cas échéant, vous ne devez travailler qu'avec des collègues agréés dans ce pays.

“

Nous respectons les lois et faisons respecter les normes réglementaires partout où nous exerçons nos activités.

Nous signalons et coopérons pleinement lors d'enquêtes, litiges et audits

Les documents juridiques exigent une attention immédiate, toute réclamation faite contre JLL doit donc être immédiatement transmise au service juridique. Chaque fois que nous sommes impliqués dans des enquêtes, des litiges ou des audits internes, réglementaires ou gouvernementaux, nous coopérons pleinement et honnêtement.

Pour bien faire

- Transmettez immédiatement au service juridique toute demande émanant d'organismes de réglementation, gouvernementaux ou chargés de l'application de la loi ; ou tout document juridique, avis ou menace d'action en justice ou assignation à comparaître
- Transmettez et n'essayez pas de gérer vous-même les enquêtes, les demandes réglementaires, les litiges ou d'engager des conseillers juridiques externes
- Coopérez pleinement et honnêtement et aidez à l'identification, la collecte et la préservation des informations et documents pertinents dans le cadre d'une enquête, d'un litige ou d'une enquête d'audit

Plus d'informations

[Site internet Ethics Everywhere](#)

[Site Global Legal](#)



“

Notre code nous rend tous responsables de la création d'une culture fondée sur la confiance, l'équité et la responsabilité.

Ressources supplémentaires



Glossaire

Agent d'éthique

Un agent d'éthique sert de point de contrôle interne de JLL pour les problèmes, les irrégularités, les allégations, les plaintes et les conflits d'intérêts liés au code d'éthique et fournit un leadership d'entreprise et des conseils sur les questions de gouvernance d'entreprise.

Antitrust

Les lois antitrust (également appelées lois sur la concurrence, sur les cartels ou sur les monopoles) visent à promouvoir une concurrence saine et équitable et interdisent aux concurrents de s'entendre sur les prix, de se partager les marchés et de se livrer à d'autres abus de marché. Ces lois protègent les consommateurs contre les pratiques commerciales prédatrices et garantissent une concurrence loyale dans une économie de marché.

Blanchiment d'argent

Le blanchiment d'argent est un processus illégal qui consiste à convertir de l'argent ou des actifs obtenus par le biais d'activités criminelles, telles que le trafic de drogue ou le financement du terrorisme, en actifs qui semblent légitimes.

Conflits d'intérêts

Un conflit d'intérêts survient lorsqu'une personne ou une organisation a des intérêts ou des loyautés concurrents en raison de ses devoirs envers plus d'une personne ou organisation. L'accomplissement de leurs devoirs envers une partie pourrait nuire à leur capacité d'accomplir leurs devoirs pour l'autre partie.

Corruption

La corruption est le fait d'offrir, de donner, de promettre, de demander, d'accepter, de recevoir ou de solliciter quelque chose de valeur dans le but d'influencer une action. Un pot-de-vin peut inclure de l'argent, des services, des cadeaux, des voyages et des invitations si l'intention est d'obtenir ou de conserver un avantage commercial. Les lois de certains pays font une distinction entre la corruption d'un fonctionnaire du gouvernement et celle d'une personne qui n'est pas un fonctionnaire du gouvernement. Dans notre cas, verser un pot-de-vin à qui que ce soit est interdit.

Cybercriminalité

La cybercriminalité implique l'utilisation d'un ordinateur comme instrument à des fins illégales, telles que la fraude, le trafic de propriété intellectuelle, le vol d'identité ou la violation de la vie privée.

Discrimination

La discrimination fait référence au traitement injuste ou inégal d'individus ou de groupes sur la base de certaines caractéristiques telles que l'âge, le handicap, la race, l'origine nationale, le sexe, la religion ou l'orientation sexuelle.

Droits de l'homme

Les droits de l'homme sont les libertés fondamentales qui appartiennent à chacun dans le monde, indépendamment de sa race, de son sexe, de sa nationalité, de son origine ethnique, de sa langue, de sa religion ou de tout autre statut. Les droits de l'homme comprennent le droit de ne pas être soumis à l'esclavage et à la torture, la liberté d'opinion et d'expression, le droit au travail et à l'éducation, et bien d'autres. JLL promeut les droits de l'homme tels que définis par la Charte internationale des droits de l'homme, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Chacun a droit à ces droits sans discrimination.

Financement du terrorisme

Le financement du terrorisme est lié au blanchiment d'argent et consiste à utiliser de l'argent ou des actifs, qu'ils soient légitimes ou obtenus par le biais d'activités criminelles, pour financer des activités ou des groupes terroristes.

Fonctionnaire du gouvernement

Un fonctionnaire du gouvernement est défini au sens large et comprend les employés du gouvernement, toute personne agissant au nom d'un gouvernement, les employés d'entreprises publiques, les employés d'organisations internationales publiques, les élus et les candidats politiques, les agents des douanes ou des impôts, le personnel militaire et les membres de la famille d'une personne mentionnée ci-dessus.

Fournisseurs partenaires

Nos vendeurs, fournisseurs ou autres fournisseurs de biens et de services.

Harcèlement et intimidation

Le harcèlement est un comportement indésirable qui porte atteinte à la dignité d'une personne ou crée un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant. L'intimidation est un type de harcèlement qui repose le plus souvent sur des tactiques psychologiques pour contrôler ou dominer la cible, en utilisant le pouvoir ou la position pour contraindre les autres par la peur ou pour les opprimer par la force ou la menace.

Informations confidentielles

Les informations confidentielles sont des informations qui ne sont pas connues du public et qui pourraient perturber les opérations de JLL, son avantage concurrentiel ou entraîner des pertes financières ou nuire à la réputation de JLL si divulguées à des parties non autorisées au sein ou à l'extérieur de JLL. Cela inclut la propriété intellectuelle de JLL, les informations commerciales exclusives, les informations financières non publiques, les informations sur les clients et les fournisseurs, les secrets commerciaux, les informations personnelles, les données liées aux services gouvernementaux et les données personnelles sur la santé. Voir [la politique d'utilisation des technologies de l'information de JLL](#) pour plus d'informations.

Informations personnelles

Les informations personnelles sont des informations qui peuvent être utilisées pour identifier, localiser ou contacter un individu, seules ou lorsqu'elles sont combinées avec d'autres informations personnelles ou d'identification, par exemple le nom, l'adresse e-mail, l'adresse du domicile, les noms d'utilisateur, l'ID de l'appareil, les adresses IP, les cookies, etc.

Intégrité

Se comporter de manière juste, éthique et honorable. Être honnête et adopter des principes éthiques de manière cohérente et sans compromis pour instaurer la confiance. L'intégrité signifie bien faire, même lorsque personne ne regarde.

L'esclavage moderne

L'esclavage moderne consiste à exploiter des personnes vulnérables à des fins lucratives. C'est un crime et une violation des droits humains fondamentaux. Il prend diverses formes, telles que la servitude, le travail forcé et obligatoire, le travail des enfants, la servitude pour dettes et la traite des êtres humains.

Paiements de facilitation

Petits paiements (également appelés « paiements rapides » ou « commissions occultes ») effectués pour garantir ou accélérer l'exécution d'une action de routine ou nécessaire, telle que l'obtention d'un permis ou d'une licence.

Propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle fait référence à la propriété d'une idée ou d'un dessin par la personne qui l'a développé. Le droit d'auteur, les brevets, les dessins et les marques de commerce sont des moyens légaux de protéger la propriété intellectuelle. Cela comprend par exemple :

- Les projets d'acquisition et de cession
- Les informations financières internes
- Les technologies et logiciels exclusifs
- Les recherches et données exclusives
- Les informations sur les clients, y compris les informations sur les prix, les modèles de profits et pertes, les prospectus, les demandes de propositions et la documentation juridique
- Les listes de clients et informations sur le portefeuille et la propriété
- Les informations et bases de données appartenant au client
- Les stratégies et modèles commerciaux
- Les nouveaux concepts de produits et de marketing
- Les stratégies et informations en matière de litige
- Les processus, secrets commerciaux, savoir-faire commerciaux et meilleures pratiques destinés à fournir des avantages concurrentiels
- La gestion des risques et les informations sur les assurances

Représailles

Les représailles surviennent lorsqu'une mesure défavorable est prise à l'encontre d'une personne à la suite d'un signalement, d'une participation à une enquête ou d'une question. Elles peuvent prendre de nombreuses formes, y compris l'exclusion délibérée des opportunités ou de la promotion, le harcèlement, l'intimidation, les micro-agressions, les évaluations de performance négatives injustifiées ou le licenciement. Indépendamment de l'ancienneté ou du poste, les représailles ne sont jamais acceptables et quiconque se livre à l'un de ces comportements sera soumis à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

Réseaux sociaux

Les médias sociaux sont une technologie informatique qui facilite le partage d'idées et d'informations par l'intermédiaire de réseaux virtuels tels que les blogs, les forums de discussion et les forums en ligne. Les canaux de réseaux sociaux incluent, par exemple, Facebook, Twitter, Weibo, LinkedIn, Instagram, TikTok et Pinterest.

Sanctions commerciales et économiques

Les sanctions commerciales et économiques sont des restrictions politiques visant des pays, des entités et des individus considérés comme des menaces à la paix et à la sécurité nationales ou internationales. Les objectifs des sanctions sont de forcer les pays, entités et individus désignés à modifier leur comportement en coupant l'accès à l'activité économique.

Secrets commerciaux

Un secret commercial est une information telle que des formules, des programmes, des dispositifs, des méthodes, des techniques ou des processus qui procurent à une entreprise un avantage concurrentiel parce que l'information n'est généralement pas connue des concurrents et que les concurrents ne peuvent pas la découvrir par des moyens légitimes.

Service d'assistance téléphonique**Ethics Everywhere**

Notre outil de signalement en ligne sécurisé qui est géré au nom de JLL par un tiers indépendant. Les [Services d'assistance téléphonique et en ligne Ethics Everywhere](#) sont disponibles 24h/24 et 7j/7 dans plus de 160 langues et dans la plupart des pays, vous pouvez choisir de rester anonyme.

Service d'assistance téléphonique Ethics Everywhere

Sans frais : +1-877-540-5066

Consultez le site : <https://jll.ethicspoint.com>
pour les numéros sans frais locaux



Toute dérogation au code d'éthique à l'intention des cadres supérieurs ou des administrateurs ne peut être faite que par le conseil d'administration ou un comité du conseil et est divulguée sans délai, comme l'exige la loi ou la réglementation. Toute dérogation au code pour tout autre employé doit être approuvée par le Directeur juridique en chef et par le Responsable en chef de l'éthique et de la conformité.

Le code d'éthique n'est pas destiné à créer des droits contractuels entre JLL et quiconque, et JLL se réserve le droit d'interpréter le code et de le modifier à sa discrétion.

En vigueur en septembre 2022 | COE.2022.V1





Copyright 2022 Jones Lang LaSalle IP, Inc.

www.jll.com